

LE RÉSUMÉ

Présentation de l'exercice

► **Définition**

L'exercice consiste à condenser et reformuler avec clarté et correction la thèse soutenue par un auteur et le raisonnement adopté dans sa démonstration. Il s'agit de rendre l'essentiel de l'argumentation de l'auteur, mais aussi sa progression logique et son équilibre, dans un nombre de mots imposé. Il nécessite donc un effort de compréhension et un travail de traduction abrégée.

► **Comptage des mots**

La consigne fixe très précisément le nombre de mots que doit comporter le résumé, généralement avec une marge de tolérance de + ou – 10%. Le nombre de mots attendu doit être respecté scrupuleusement et indiqué sur la copie. Tout dépassement ou erreur est sanctionné lourdement.

On appelle *mot*, toute unité typographique signifiante séparée d'une autre par un espace ou un tiret. Exemple : *c'est-à-dire* = 4 mots ; *j'espère* = 2 mots ; *après-midi* = 2 mots. Mais : *aujourd'hui* = 1 mot ; *socio-économique* = 1 mot (puisque les deux unités typographiques n'ont pas de sens à elles seules) ; *a-t-il* = 2 mots (car « t » n'a pas une signification propre). Les nombres doivent être écrits en lettres, sauf les dates, et chaque mot compte (*trois-cent-deux* = 3 mots). En revanche, les pourcentages, les années et les sigles comptent pour un seul mot.

Les exigences du résumé

Le résumé doit constituer un texte cohérent et autonome, compréhensible indépendamment du texte initial. Considérez que votre résumé doit pouvoir être substitué au texte de départ, sans déperdition d'idées essentielles ni de sens.

► **Restitution**

Il faut restituer fidèlement la pensée de l'auteur, c'est-à-dire :

- faire preuve d'une neutralité absolue : ne faire aucun ajout, commentaire, critique, jugement de valeur personnels ;
- conserver la tonalité du texte (lyrique, emphatique, critique, polémique, neutre, etc.) ;
- adopter directement le point de vue de l'auteur, en se mettant à sa place et en employant la même personne grammaticale (dire « je », si l'auteur dit « je », dire « nous », si l'auteur dit « nous », utiliser une énonciation impersonnelle le cas échéant, etc. → pas de formules comme *selon l'auteur*, *l'auteur déclare que*) et le même système de temps verbaux (résumer au passé un texte au passé, au présent un texte au présent, conserver le subjonctif ou le conditionnel si nécessaire, etc.) ;
- si l'auteur envisage des points de vue différents du sien (concession, présentation de la thèse adverse pour la réfuter, par exemple), il faut le faire comprendre clairement dans le résumé pour ne pas imputer à tort certaines idées à ce dernier ; on peut pour cela employer le conditionnel ou des modalisateurs.

► **Contraction**

- Sélectionner l'essentiel, en éliminant tout ce qui n'est pas utile pour comprendre la pensée de l'auteur ;
 - Reformuler la pensée de l'auteur en employant des mots plus synthétiques et englobants.
- Il faut pour cela avoir une vue générale du texte : ne surtout pas reprendre les phrases initiales en reformulant chaque mot un par un.

► Reformulation

La reformulation est obligatoire ! Il ne faut en aucun cas reprendre des expressions ou des phrases entières prélevées dans le texte : l'assemblage de citations est sévèrement sanctionné. Cependant, pour ne pas fausser le sens du texte, on conservera certains termes-clés essentiels n'ayant pas d'équivalent.

L'épreuve est aussi une épreuve de français : pour restituer correctement et brièvement un texte écrit par un autre que soi, il faut savoir parfaitement manier la langue. Le jury note donc votre capacité à manipuler convenablement les lois de la syntaxe et à faire preuve d'une grande précision lexicale.

► Structure

Restitution et contraction doivent aussi s'appliquer à la structure du résumé :

- respecter la progression logique, conserver scrupuleusement l'ordre des idées dans le texte initial et reprendre toutes les étapes du raisonnement, sans supprimer d'idée importante ;
- respecter les proportions du texte initial, car un résumé déséquilibré donne une image faussée de la réflexion de l'auteur.

→ Il est indispensable de bien gérer son temps et de condenser avec la même efficacité l'intégralité du texte (attention à ne pas omettre ou négliger la fin du texte). Néanmoins, le résumé pourra s'étendre un peu plus sur les moments-clés de l'argumentation et un peu moins sur les passages moins importants : on n'attend pas une réduction strictement mathématique, mais fidèle à l'esprit du texte initial.

Les étapes du travail

Il ne faut surtout pas se lancer dans le résumé avant d'avoir une vision claire et globale du texte.

► Lecture

Commencer par lire le texte en entier, sans aucun *a priori* et sans prendre de notes, pour en avoir une compréhension globale et cerner ses enjeux. Formuler ensuite en deux ou trois phrases un résumé synthétique du texte, qui rende compte du thème du texte (= le sujet dont il parle), de la thèse proposée par l'auteur (= l'opinion qu'il défend), ainsi que de la structure générale du texte. Ce premier compte-rendu minimal vous permettra de garder à l'esprit l'essentiel du texte.

► Repérage

Procéder à une série de relectures qui vous permettent de :

- Repérer l'organisation des idées, les différentes étapes de la pensée développée par l'auteur : formulation (explicite ou non) de la thèse, arguments et exemples employés, éventuelles digressions, afin de mettre en évidence la structure du texte qui constituera le plan du résumé. On peut, en même temps, résumer en une phrase l'idée générale de chaque paragraphe.
- Identifier le rapport logique entre les étapes du texte (opposition, addition, concession, etc.) : entourer les liens logiques s'ils sont exprimés ; si l'auteur n'emploie pas de connecteurs, il faudra en ajouter dans le résumé pour expliciter la démarche argumentative.

► Sélection

Sélectionner la matière à résumer en éliminant ce qui n'est pas indispensable dans l'argumentation de l'auteur : digressions, parenthèses, références qui ne sont pas développées, certains exemples et citations.

→ On supprimera les exemples qui ne servent qu'à illustrer un argument, sans faire avancer la réflexion ni renforcer l'argumentation ; mais on doit prendre en compte les exemples ayant une fonction argumentative, comme ceux ayant une valeur de preuve, d'argument d'autorité... Si l'auteur utilise plusieurs exemples

contenant la même idée, on les synthétisera par une formulation englobante ou on réduira l'énumération en ne conservant que les plus saillants.

→ On procédera de même pour les citations. Lorsqu'on résume une citation, il faut supprimer les guillemets.

Vous pouvez alors affiner le plan de votre résumé : le résumé comportera plusieurs paragraphes (le plus souvent 2 à 5), correspondant aux principales étapes du raisonnement, quel que soit le nombre de paragraphes du texte initial. Une idée de votre résumé pourra ainsi correspondre à plusieurs paragraphes du texte ; et, à l'inverse, il est parfois nécessaire de scinder un long paragraphe de l'auteur en plusieurs étapes du résumé.

► Rédaction

Il est nécessaire de rédigier l'intégralité du résumé au brouillon. La rédaction s'effectue en deux temps :
1. À partir du repérage qu'on vient d'effectuer, on reformule la pensée de l'auteur en condensant l'expression. Ne pas avancer phrase par phrase, mais prendre en compte des passages suffisamment longs pour pouvoir synthétiser efficacement.

→ Il est prudent d'effectuer des décomptes intermédiaires pour vérifier que le résumé respecte les proportions du texte initial, et ajuster sa démarche en cas de besoin.

Cette première rédaction permet d'aboutir à une ébauche de résumé, généralement trop longue.

2. Il faut alors raccourcir le résumé en le condensant davantage : rechercher des formulations plus efficaces, éliminer les mots superflus, voire les idées non essentielles si le résumé est vraiment trop long.

→ A cette fin, on bannira les mots imprécis ou les formules inutilement longues comme *c'est ... que, il y a*. On préférera les participes présents aux propositions subordonnées relatives (*un organisme qui vit/un organisme vivant*). On choisira un adjectif plutôt qu'un complément du nom (*de l'homme/humain*). On cherchera un antonyme pour éviter une négation (*il n'est pas en mouvement/il est inerte*). On utilisera un hyperonyme pour remplacer une énumération (*les animaux et les plantes / le vivant*), etc.

► Relectures

– Une fois atteint le nombre de mots exigé, relire le texte initial en parallèle avec le résumé, pour vérifier qu'on n'a pas oublié d'idée importante ni conservé trop de mots ou d'expressions du texte initial.

– Relire ensuite le résumé tout seul, pour vérifier qu'il est compréhensible sans le texte initial, que les liens logiques sont clairement exprimés et que la syntaxe est correcte.

► Présentation

On peut enfin recopier au propre le résumé.

La présentation doit donner une vue globale de la structure du texte : il ne faut pas sauter de lignes au sein du résumé, mais chaque étape du raisonnement de l'auteur correspond à un paragraphe dans votre résumé. Un paragraphe est marqué par un alinéa = passage à la ligne et retrait bien visible. L'absence de paragraphe, leur trop grand nombre ou une structure incohérente sont pénalisées.

La copie doit être propre, bien présentée, sans rature ni ajout ; l'écriture doit être parfaitement lisible. On prendra soin de relire le résumé une fois recopié, pour vérifier l'orthographe, la grammaire et la ponctuation.

Enfin, veillez à reporter sur votre copie le nombre total de mots de votre résumé, en suivant scrupuleusement la consigne imposée (ajouter une barre oblique tous les vingt ou cinquante mots, indiquer le total, etc.) Attention ! Évitez toute erreur (ou feinte...) dans le comptage des mots : le jury se montre particulièrement sévère face à des scientifiques qui ne savent pas compter !